**Outrages à un agent.**—L'auditoire a été égayé pendant quelques instants pour une affaire bien minuscule en apparence mais que l'attitude des prévenus a rendu comique.

Sur le banc viennent s'asseoir deux dames, Marie Bataille et sa fille Henriette Barlseau, mariée depuis huit jours seulement.

A la barre des témoins, vient se placer le brigadier de police Philippe.

*Le témoin décline son nom et prénoms.*

Le président. — Racontez-nous tout ce que vous savez

M. Philippe raconte qu'au mois de mai dernier il a été outragé par la femme Barlseau qui lui a dit qu'elle l'em...

**La prévenue.** — Oh! je n'ai pas dit cela, monsieur, vous êtes un menteur (Rires)

**Le président.** — Voyons prévenue, n'insultez pas le témoin ici présent, vous allez indisposer le tribunal contre vous. (Au témoin) Continuez.

**Le témoin.** — Quant à la fille Barlseau, elle est sortie comme une furie et m'a flanqué un coup sur la poitrine en me lançant des épithètes plus ou moins déplacées.

Le président procède ensuite à l'interrogatoire des prévenus.

La mère et la fille, fortement surexcitées, parlent avec volubilité. « Oui! tous ceux qui sont ici sont des faux témoins, on veut se venger de nous!.... » Vient ensuite une litanie de plaintes contre le commissaire de police et ses agents.

Deux autres témoins viennent corroborer la déposition du brigadier Philippe, après quoi Me Roche prend la défense des deux inculpées.

Au milieu de sanglots, de difficultés étouffés par la fille Barlseau, le tribunal condamne Marie Bataille à trois jours de prison et vingt-cinq francs d'amende, Henriette Barlseau à cinquante francs d'amende.

**Vols de cuivre.** — Trois individus: Julien Roussel, Michiels Henri et Tonnel Désiré, comparaissent pour vol de cuivre. Il y a quelque temps, ils ont opéré dans la gare de la porte d'Arras et ont enlevé une grande quantité de cuivre pour une valeur d'environ deux cents francs, qu'ils ont revendu pour dix-sept francs. Michiels et Vos, ayant appris que la police était à leur recherche, se sont constitués prisonniers au poste de sûreté. Le tribunal les condamne: Roussel Julien, quatre mois; Michiels Henri, six mois et Vasse Désiré, quatre mois, et solidairement à seize francs d'amende.

*— Autres condamnations:* Lejeune Antoine, 2 mois et 500 francs. — Joseph Costamolo, 6 mois. — Leroux Félix, 20 jours pour vol. — Jules Sauteri, 1 mois pour vagabondage. — Vanhomme Pélagie 8 jours pour mendicité. — Mathilde Monnet, 1 mois de correction pour vol.

Me Courant.

## *Cour d'assises de Douai*

Voici la liste des jurés appelés à siéger dans la session supplémentaire des assises du Nord qui s'ouvrira à Douai le lundi 29 juin, sous la présidence de M. Vibert, ayant comme assesseurs MM. de Etenga et Fenet, conseillers à la cour:

JURÉS TITULAIRES

Victor Patsy, négoc. à Lille, r. de Paris, 129. — Henri Vaughier, entrepreneur à Wavrin. — Paul Delhomelle, fabricant à Tourcoing. — Vital Marchand, prop. à Lo vigne-Bailleul. — Adolphe Leroux, rentier à Famars. — Florian Fretin, cultivateur à Cappelle. — Henri Cotignies, prop. à Lille, r. Colbert, 100. — J. Bello, maît. brass. à Bourbourg-Campagne. — N. Dudouchodée, prop. à Lille, rue Nationale, 217. — Charles Boudinière, brasseur à Elancourt.

*Pierre Herlin, directeur de l'école normale à Douai.* — Aimé Debroucker, propr.-rentier, à Millam. — Alfred Colbert, chimiste, à Croix. — Louis Brasseur, distributeur, à Trélon. — Albert Dehenne, cultivateur, à Wormhoudt. — Louis Verhaegen, cordier à Gravelines. — Achille Dujardin, propr. à Lille. — Edmond Gadet, agriculteur à Steenbecque. — Gustave Mancel, commissaire général de la marine en retraite à Dunkerque. — Alexandre Floquet, rentier à Wicres. — Antoine Delcambre, rentier à Pernes.

*Hippolyte Barbieux, brasseur à Douai.* — François de Méroda, propriétaire à Trélon. — Henri Becquart, fabricant de toiles à Détaillerie. — Henri Salembier, fabricant de sucre à Hellemmes. — Georges Morel, commis-courtier, docteur en droit à Dunkerque. — Charles Delforge, rentier à Belaimont. — Ulysse Deguenne, cultivateur à Limoutt-Fontaine. — Maximal Becquet de Méglile propriétaire à Roncourt. — Jules Pecqueur, rentier à Anzin. — Ferdinand Dugrote, propriétaire à Haspres. — Léon Lefebvre, fabricant à Roubaix. — Joseph Morel, propriétaire à Lallaing. — Alfred Vaas, brasseur à Douai. — Georges Decroix, négociant à Lille, rue de Paris, 72. — Edmond Laurent, négociant à Hautmont.

JURÉS SUPPLÉMENTAIRES

MM.

**Alfred Dupont**, avocat, Douai. — Georges Robert, industriel, Douai. — Paul Vitry, représentant, de commerce, Douai. — Eugène Boudé, docteur en médecine, Douai.

**Affaire Théry, de Marchiennes**

L'affaire Charles Théry, ancien notaire à Marchiennes, inculpé d'abus de confiance qualifiés, viendra devant les assises qui s'ouvriront à Douai le 29 juin.

On dit que le chiffre des abus de confiance s'élèverait à 600,000 fr.

**Affaire Sauqueur et Toutin. — Vol qualifié à l'église Saint-Sauve**

La chambre des mises en accusation de la Cour de Douai vient de renvoyer devant les assises du Nord, sans y être jugé, la session supplémentaire qui s'ouvrira le 29 juin, Emmanuel Sauqueur, 33 ans, marchand de chiffons à Haisnes et Pierre Toutin, 38 ans, vannier à Valenciennes, sous l'inculpation de vols qualifiés et tentatives de vols à l'église de St-Sauve.

Nos lecteurs se rappellent certainement les circonstances de cette affaire sur laquelle nous avons donné les renseignements les plus détaillés et dont nous reparlerons au moment de la comparution des accusés devant la cour d'assises.

## Les Assassins de Courbevoie devant la Cour d'assises de la Seine

### La Condamnation

A l'audience de ce jour, Me Paul-Gustave Rollier prononce son réquisitoire dans le procès des assassins de la veuve Messnier-Desaigues.

Le ministère public réclame quatre têtes: celles de Doré, Bréhard, Deville et de la femme Bréhard. Il ne s'oppose pas à l'admission de circonstances atténuantes en faveur de Chotin.

Puis a eu lieu une suspension d'audience.

Pendant ce temps, l'agitation est extrême, la salle bouleuse.

Me Decori, à la reprise, présente la défense de Deville; il dit que son client n'a jouè qu'un rôle passif dans l'affaire et qu'il subit la pression des autres accusés.

Me Brochard, défenseur de Chotin, a la parole: Il s'efforce d'atténuer la responsabilité de Chotin qui se borne à faire le guet.

Le président demande aux accusés s'ils ont quelque chose à ajouter:

« Indulgence » répond Doré. « Bien », disent les autres.

Le président pose des questions au jury qui se retire dans la chambre des délibérations.

La Cour, après une heure de délibération, a rapporté un verdict de culpabilité à l'égard de Doré, la femme Bréhard et le fils Bréhard. Seuls Deville et Chotin bénéficient des circonstances atténuantes.

**Les trois premiers sont par conséquent condamnés à mort. Deville aux travaux forcés à perpétuité Chotin à 20 ans de la même peine.**

Un mouvement de terreur accueille l'arrêt de la cour.

« Ça ne fait rien, dit le fils Berland, on ira à la botte avec courage. »

Les accusés montrèrent une attitude très tranquille, pour des gigarettes, excepté la femme Berland très préoccupée et Chotin qui versait d'abondantes larmes.


## FORTUNE IMPOSÉE

Oh! ces américaines! Terribles excentriques!
Qu'on nous mande qu'à Chicago,
Tous les coiffeurs devront avoir dans leurs boutiques
Un...

Je savais des savons, le savon **Mikado**.

Dépositaire à Roubaix:
DUHEM-MERCHEZ, 31, Grande-Rue.
EN VENTE PARTOUT
Fabricant, Félix EYDOUX, Marseille.

3153


On nous prie d'annoncer que le dentiste MEKIER, de Courtrai, sera consultée à partir du 28 courant, tous les jeudis, excepté le 3e jeudi de chaque mois, à Roubaix, rue du Collège, 73 (en face du Collège), de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures du soir.

1802

## *Nouvelles à la Main*

Deux jeunes femmes causent toilette:

Tu as, ma chère, une singulière façon de l'habiller.

— Tu trouves?

— Dame! tu es toujours en noir. On te croirait en deuil...

— J'adore m'habiller ainsi, parceque ça me donne l'illusion du veuvage.

*
* *

A un guichet à la gare St-Lazare:

Calinette. — Une première s. v. p.

L'employé. — Où allez-vous?

Calinette, d'un ton sec. — C'est mon affaire!

L'employé, insistant. — Mais...

Calinette, très vexée. — Eh bien! je vais.., chez ma tante, là.

Brule-Maison.

## TRIBUNE PUBLIQUE

### La Rixe de la Rue de Lannoy

Nous recevons la lettre suivante:

Roubaix, le 12 juin.

Monsieur le Rédacteur de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*,

Je n'ai pas l'habitude d'écrire aux journaux. C'est même la première fois que je le fais. J'espère que ce sera la dernière et que vu cette promesse, vous voudrez bien insérer ce qui suit.

J'ai le dernièrement dans le *Journal de Roubaix* un article sous le rubrique la rixe de la rue de Lannoy qui était complètement faux.

M. Duvivier avait soulevé l'indignation de tous les commerçants présents, par sa conduite grossière envers le cabaretier. Entre autres turpitudes, il s'était amusé à forcer la porte de l'estaminet avec une clef qu'il possède, trouvant très intelligent d'empêcher les clients de sortir à minuit.

La cabaretière, l'avait interpellé. Il l'insulta grossièrement et la menaça, quand il la vertait seule, de lui faire un mauvais parti.

M. Duvivier sans doute échauffé par la boisson, ne la laissa pas continuer et lui porta un coup de poing qui le fit tomber sur le seuil de la porte, d'où la bataille s'est ensuivie.

A mon avis si Duvivier a été un peu vif, de son côté Duvivier a les plus grands torts.

Je compte, Monsieur le Rédacteur, sur votre obligeance pour insérer cette rectification et je vous en dégère l'assurance de ma parfaite considération.

*Un témoin de la rixe.*

## SPECTACLES & CONCERTS

Aujourd'hui continue la série des concerts populaires inaugurés par l'Orchestre symphonique au « Café du Globe », Grande-Rue.

L'entrée aura lieu également par le bouleyard Gambetta.

A huit heures et demie, grand bal public avec orchestre de vingt musiciens.

En cas de mauvais temps, le bal aura lieu dans la salle des fêtes.

Cavaliers 1 fr. — Dames 50 c.

## *Programme des Spectacles et Concerts*

Voici le programme des morceaux qui seront exécutés aujourd'hui dimanche, vers midi, au parc de Barbieux et jeudi 18 juin, boulevard Gambetta, à huit heures et demie.

Fanfare Daliette: Allegro militaire, Wettge. — Les Pêcheurs de perles, Bizet. — Air varié pour tuba, par Gomez, Derbidge.

L'Avenir: 1 es Guides du Mont-Blanc, Ritz. — La Cour des Miracles, Léo Delibes.

Fanfare Delattre: Hymne à la France, Montagne. — Guillaume Tell, Rossini. — Valse, ouverture, Signard.

## CONVOCATIONS

Chambre syndicale des Ouvriers peintres. — Une réunion aura lieu aujourd'hui Dimanche 14 Juin, à quatre heures, au siège du Syndicat, à la Paix, boulevard de Badoret.

Ordre du jour: Question de la Fédération; admission de nouveaux adhérents. Très urgent.

Les membres de la chambre syndicale des Ouvriers Carrossiers de Roubaix-Tourcoing sont instamment priés d'assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu dimanche 14 Juin à 5 heures très précises du soir, au siège du Syndicat, chez M. Henri Vandenberghe, rue du Fontenoy, 118.

Ordre du jour: Grève des Rentiers.

N. B. — Les membres sont avertis que la prochaine assemblée générale aura lieu au siège chez M. Ramsdam, rue de l'Alma, estaminet de l'Espérance.

**Le Solidarité.** — Dimanche 14 courant, à sept heures précises du soir, réunion générale obligatoire, au siège social, place du Trichon. — Présence

Tous les syndiqués de l'Industrie du Bâtiment sont priés de se réunir Dimanche prochain, 14 Juin, à 5 heures du soir, salle Dodin, rue Jeanne d'Arc. — Ordre du jour: Fête définitif du Syndicat au Conseil de l'ruf-bonnmes.

Chambre syndicale des Ouvrieurs. — Assemblée générale extraordinaire Dimanche 14 juin, à 5 heures précises du soir, en son local, Estaminet Hongré, 10, place de la Mairie.

Ordre du jour: Questions très urgentes.

Les Ouvrieurs désirant s'inscrire seront également invités à venir donner leur adhésion.

Nota. — Les Ouvrieurs sont priés de venir à l'heure fixe afin d'avoir la salle libre pour la commission spéciale des Dresseurs et Ecouleurs indispensable.

## PETITE CORRESPONDANCE

S. V. H. — Vous ne pouvez bénéficier que d'un an comme fils d'étranger.

Un lecteur assidu. — Ancien tribunal de commerce d'après la loi du 10 juillet 1848, la classe doit être appelée dans les premiers jours de novembre.

A. D. — Sur papier libre: 1° Acte de naissance; 2° Extrait du casier judiciaire; 3° Certificat de bonne vie et mœurs; 4° Consentement du père, s'il a moins de 20 ans, ou certificat de tirage au sort.

G. V. — Adressez à M. le ministère de la Justice une demande sur timbre, accompagnée de votre acte de naissance et de votre casier judiciaire. Les droits de sceau à payer sont de 17 fr. 25.

A. V. — Oui, mais le mineur est de s'adresser à un notaire; 2° Nous ne pensons; 3° Rien ne s'y oppose.

La Factrice.

## Etat-civil de Roubaix

**Naissances** du 13 juin. — Marguerite Ninacen, rue des Arts, 7. — Léa Damman, rue du Fontenoy. — Eugénie Dewachter, rue du Fort. — Jeanne Lucas, rue des d'Alsaces. — Gabrielle Goblet, rue de Tourcoing, 100. — Zélie Clarisse, rue Cuvier, 28.

**Décès.** — Arthur Bruyère, 49 ans, Hôtel-Dieu. — Germain Dubois, 1 mois, rue de l'Epeule. — Emile Denis, 13 ans, rue Denain, 103. — Pierre Dierickx, 75 ans, rue de Tourcoing, 49. — Jean-Baptiste Degavre, 67 ans, boulevard de Strasbourg, 21.

## Etat-civil de Tourcoing

**Naissances** du 13 juin. — Pierre Duvillier, rue Dervaux. — Albert Vaicke, rue de la Cité. — Charles Horrent, Marlière.

**Décès.** — Pauline Hennion, 39 ans, sans profession, rue Desurmont. — Jeanne Dallemer, 1 jour, rue des Pints. — Léon Callewaert, 8 mois, rue de la Marlière.

**Publications de mariages.** — Entre: Arthur Arthur Bulteau, 23 ans, tireur et Marie [illegible] 23 ans, fileuse. — Jean Catteau, 24 ans, fileur et Julienne Tachaux, 21 ans, tisserande. — Camille Dibo, 27 ans, domestique et Marie Vanhoutte, 21 ans, journalier. — Léonce Cailleux, 27 ans, commis des contributions indirectes et Hélène Bacoual, 21 ans, sans profession. — Jules Farteroque, 26 ans, forblantier et Marie Debocker, 21 ans, dévideuse. — Joseph Demeester, 28 ans, fabricant et Jeanne Lederez, 24 ans, sans profession. — Alfred Schamper, 36 ans, employé de commerce et Cécile Lebège, 36 ans, sans profession. — Emile Theris, 28 ans, boulanger et Marie Lesaffre, 27 ans, sans profession. — Auguste Wouters, lisseur, 37 ans et Louise Dustellier, 37 ans, doubleuse.

**Mariages.** — Entre: Désiré Descamps, 24 ans, ratlacheur et Marie Lepère, 27 ans, soigneuse. — Jean Dumez, 29 ans, carrotier et Céline Baulers, 21 ans, sans profession. — Henri Lebrun, 29 ans, fileur et Marie Gruart, 40 ans, soigneuse. — Désiré Drues, 23 ans, ratlacheur et Marie Delcourt, sans profession.

## Etat-civil de Flers

**Naissances** du 1er au 13 juin. — Marie Beauvens, au Pont-Rompu. — Julienne Constant, au Bois-Blanc. — Marie Tricot, à la Place. — Henriette Favier, sentier d'Annappes.

**Promesses de mariage.** — Entre: Alexis Jacquemin, 22 ans, rattacheur, à Croix, et Cédulaie Duwatz, 22 ans, soigneuse à Flers. — Emile Bruyant, 21 ans, coupeur de poilu, et Augustine Lavaine, 21 ans, couturière à Flers. — Raymond Saint-Pol, 29 ans, cocher et Julia Oudemont, 28 ans passementière, Flers. — Emile Doutreligne, 23 ans, journalier, et Florine Rasson, 21 ans, journalière à Flers.

**Décès.** — Rosalie Masquelier, 3 mois, route de Lannoy. — Emile Dupire, 23 ans, au Breucq. — Marie Tricot, 5 jours à la Place. — Paul-Agel, 8 mois, au Gringalet.


**RHUM HURARD**
*de SAINT-PIERRE — MARTINIQUE*

**GUERISON** RADICALE
des Maladies Secrètes
ET DES MALADIES DE LA **PEAU**
dartres, eczémas, ulcères variqueux
*Traitement rationnel* PAR
M. VANDENDRIESSCHE
Médecin-consultant spécialisté
LILLE, 6, rue Pubéla, 6, LILLE
CONSULTATIONS PARTICULIÈRES
tous les jours de 9 à 6 h. et p. correspondance

**UN PRÊTRE** a trouvé le secret de soulager instantanément et de guérir radicalement les **Cors, Durillons, Œils-de-Perdrix, Dartres, Eczémas** avec le **BAUME ANTONIO.** — Prix: **1 fr. 50** le flacon.
Dépôt général à Lille, Pharm. **Bruneau,** 71, rue Nationale.

**Chateau CLAUZEL** *(Vin sans Alcool)*

Le plus puissant, le plus agréable des Reconstituants
VIN BRAVAIS — ELIXIR BRAVAIS
Pour apprécier leur valeur, consultez votre Médecin.

DÉPURATIF INCOMPARABLE
*Le Grand Régénérateur du Sang*
ROB LECHAUX
BORDEAUX
**ROB LECHAUX**
*Sucs végétaux concentrés de*
Cresson et de Salsopareille rouge
**FORTIFIE, RENOUVELLE LE SANG**
Donne la Santé, la Force, la Vie
36 Médailles d'Or et Diplômes d'Honneur
Demander le Brochure sur la RÉGÉNÉRATION du SANG
Dépôt Général: MARIO LECHAUX, Pharmacien-Chimiste
Rue Sainte-Catherine, 164, BORDEAUX
Détail dans toutes les bonnes Pharmacies


## BULLETIN LAINIER

### MARCHÉ A TERME
### de *Roubaix-Tourcoing*

Du 13 Juin

La situation du terme reste toujours la même, les affaires qui se font en ce moment, ne sont que des échanges de mois rapprochés sur des éloignés hors de ces combinaisons on ne trouve ni acheteurs ni vendeurs.

Un petit mouvement de hausse s'est produit cette semaine, mais généralement on ne le croit pas sérieux, vu l'état des affaires et la quantité de laine arrivant tous les jours.

En disponible la situation est toujours très tendue.

Les demandes sont très restreintes. Les beaux peignés d'Australie sont assez délaissés.

Cote officielle de 4 heures 1/2

Peignés de la Plata et de l'Uraguay

| Livraisons | TYPE 1 qual. à fabr. Cote préc. | Cote jour | TYPE 2 qual. cour. Cote préc. | Cote jour | TYPE B F Cote préc. | Cote jour |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Janvier | 5 60 | — | — | — | — | — |
| Juin | 5 475 | — | 5 35 | — | 5 30 | — |
| Juillet | 5 475 | 5 475 | 5 35 | — | 5 20 | — |
| Août | 5 525 | 5 50 | 5 35 | — | 5 25 | — |
| Septembre | 5 55 | 5 55 | — | — | — | — |
| Octobre | 5 60 | — | — | — | — | — |
| Novembre | 5 60 | — | — | — | — | — |
| Décembre | 5 60 | 5 60 | — | — | — | — |

Peignés d'Australie
Type A. B

| | | | |
|---|---|---|---|
| Mai | — — | Septembre | 5 80 |
| Juin | 5 75 | Octobre | 5 775 |
| Juillet | 5 75 | Novembre | — — |
| Août | 5 825 | Décembre | — — |

DÉTAIL DES VENTES
CAISSE DE ROUBAIX-TOURCOING
Contrat 1

| | | | |
|---|---|---|---|
| Juillet | 10.000 | » | A 5.475 |
| » | 10.000 | » | A 5.50 |
| Décembre | 10.000 | » | A 5.60 |

CAISSE DE TOURCOING
Contrat 1

| | | | |
|---|---|---|---|
| Juillet | 5.000 | » | A 5.475 |
| Août | 15.000 | » | A 5.50 |
| Septembre | 5.000 | » | A 5.55 |

Total de la journée: 55.000 kilos.
Tendance: Calme.

## Bourses Commerciales et Agricoles

### CÉRÉALES & FARINES

**PARIS, 13 Juin.**— *(Dépêche spéciale).*

Farines: 12 marques.

| | 12 | 13 | | 12 | 13 |
|---|---|---|---|---|---|
| Courant | 61 70 | 63 50 | Août | 61 50 | 64 — |
| Juil. | 64 50 | 64 — | 4 derniers | 64 25 | — — |

Marque Corbeil 65 — — Cresul tient [illegible]

**Blés.**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Courant | 19 25 | 19 25 | Août | — — | — — |
| Juil. | 20 — | 20 75 | 4 derniers | 24 75 | 22 75 |

**Seigles.**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Courant | 19 25 | 19 25 | Août | 19 — | 19 25 |
| Juil. | — — | — — | 4 derniers | 19 — | 19 — |

### HUILES, GRAINES & TOURTEAUX

| LILLE 13 Juin | HUILES Cour. | HUILES Cp. | GR. Phetsaille | TOUR. Phet. les 100 kilos. |
|---|---|---|---|---|
| Colza | — — | 68 — | — — | A — — |
| Œillette b. g. | — — | — — | — — | A — — |
| Lin de pays | — — | 56 — | 26 — | A 25 — |
| Lin étranger | — — | 51 50 | 51 50 | A 23 — |
| Cameline | — — | — — | 25 — | A — — |
| Chanvre | — — | — — | 16 — | A 14 — |

Huile épurée pour quelques [illegible]

**PARIS, 13 Juin.**— *(Dépêche spéciale).*

| Huile de Colza | | | Huile de Lin | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | 12 | 13 | | 12 | 13 |
| Courant | — — | 71 25 | Courant | 52 50 | 52 50 |
| Juillet | 72 50 | 72 — | Juillet | 53 25 | 53 — |
| Août | 73 — | 72 50 | Août | 54 — | 53 50 |
| 4 premiers | 74 75 | 74 — | 4 premiers | 55 — | 54 50 |

### SUCRES

| LILLE | Cours du jour | Cours précéd. |
|---|---|---|
| Sucre N° 86 (88 degrés) | — — | — 34 — — |
| » acquitté | — — | — 37 — — |
| » blanc type N° 3 | — — | — 35 — — |
| » pain 6 kil. N° 1 | 100 50 | — 110 — — |
| Betteraves disponibles | — — | — 41 — — |
| Mélasse | — — | — 41 75 — — |
| 3/6 fin disponible | — — | — — — — |

**PARIS, 13 Juin.**— *(Dépêche spéciale).*

| Sucre indigène | | |
|---|---|---|
| Roux 88° | 34 25 34 25 | 34 50 34 75 |

| Sucres blancs | | |
|---|---|---|
| Jun | 35 30 | 35 62 |
| Juillet | 35 62 | — — |
| Juillet-Août | 35 75 | — — |
| 4 d'octobre | 34 37 | — — |
| Raffiné | 104 50 à 105 — | |

### PÉTROLES

| ANVERS | Payé | Vendu |
|---|---|---|
| Disponible blanc | 15 7/8 — | 16 1/4 — -/- |
| | — -/- à — -/- | — -/- à — -/- |
| | — -/- à — -/- | — -/- à — -/- |
| 4 derniers mois | 16 1/8 à — -/- | — -/- à — -/- |

### ALCOOLS

**PARIS, 13 Juin.**— *(Dépêche spéciale)*

| Spiritueux | 12 | 11 |
|---|---|---|
| Courant | 41 75 | 42 25 |
| Juillet | — — | — — |
| Août | — — | — — |
| 4 derniers | 39 — | 39 — |

### CAFES

**HAVRE.** — (à terme)

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Janvier 1892 | 87 — | Juillet | 102 — |
| Février | 87 — | Août | 101 — |
| Mars | 87 — | Septembre | 97 50 |
| Avril | 87 — | Octobre | 93 — |
| Mai | 87 — | Novembre | 89 — |
| Juin 1891 | 102 — | Décembre | 87 25 |

**ANVERS.** — Santos.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Janvier | — — | Juillet | 105 75 |
| Février | — — | Août | — — |
| Mars | — — | Septembre | — — |
| Avril | — — | Octobre | — — |
| Mai | — — | Novembre | — — |
| Juin | — — | Décembre | — — |

### COTONS

**HAVRE**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Janvier 1892 | 57 — | Juillet | 54 1/4 |
| Février | 57 1/4 | Août | 54 7/8 |
| Mars | 57 5/8 | Septembre | 55 3/8 |
| Avril | 58 1/8 | Octobre | 55 7/8 |
| Mai | 58 3/8 | Novembre | 56 3/8 |
| Juin 1891 | 54 — | Décembre | 56 7/8 |

*New-York.* — Recettes 4.000, total (6 jours) 27.000. — Ventes 125.000, clôture soutenue baisse 18 points sur mat; baisse de 7 à 9 sur les autres mois, disponible inchangé.

*New-Orléans.* — Baisse 10 à 12, disponible, baisse 3/16.

*Liverpool.* — Vente 10.000, marché soutenu rapproché, hausse 1/64, éloigné hausse 3/64.

### LAINES

Anvers, 13 juin.

En disponible, il a été traité 75 balles de la Plata et en suint et 50 balles Australie.

**Peignées Françaises de la Plata**

*Contrat A*

Juin, 0.00 0/0 juillet, 0.00 0/0; août, 0.00 0/0; septembre, 0.00 0/0.

**Peignées allemandes de la Plata**

*Contrat B*

Juin, 5.37 1/2; juillet, 5.37 1/2; août, 5.40; septembre, 5.45; octobre, 5.45 0/0; novembre, 5.47 1/2; décembre, 5.45 0/0; janvier 5.45 0/0; février, 5.37 1/2.

*Contrat M*

Juin 5.40 0/0; juillet 5.40 0/0.

Ventes: 55.000 kil.

Marché calme.

## BOURSE DE VALENCIENNES

Cote officielle du 13 juin 1891

Disponib. sucre 88°, cuite, les 100 k. 34 25 à 34 50. Id. 88° 2e prod., 32.75 à [illegible]; Mélasse, 9.10 [illegible]. Livrab. sucre 88°, [illegible]; Mélasse, 0.10 [illegible]. Disponib. 1re, 2e, 3e, Raffinée, [illegible]; Noir agrumal, [illegible] engrais, [illegible].

Farine 1re q., 100 k., 60.00 à [illegible]; Id. 2e qualité, 00.00; Bâle 1re q. 80 k., 00.00 à [illegible]; Id. 2e q. 00.00; Id. 3e q. 00.00; Seigle, 75 k., 00.00 à 00.00; Escourgeon, 00 kil., [illegible] à [illegible]; Avoine 1re qual., 100 k., [illegible] à [illegible]; Id. 2e qual., [illegible].

*Entrepôt de Valenciennes*

Sucre français, 31,704 unes; sucre étranger, néant.

AVIS PARTICULIER

Marché absolument nul faute de vendeurs.

La raffinerie offrait de 34 à 34,75 à fin 88, pour sucre blanc 88° mais avoir pu trouver un traitant ici, la marchandise commence du reste à devenir assez rare.

En Livrable sur la campagne prochaine, les vendeurs demandent les 88° cuite 1re jets au [illegible] sans pouvoir amener les vendeurs à traiter.

Le Cote Officielle nous donne les cours suivants: Sucre disponible 88° 34 à 34,25 pour la cuite de 1re jets et 1re 88,50 pour sucre blanc. Les marchés fraîchement [illegible] quant cotées tout en disponible qu'en livrable à la [illegible] de 0,25 c. le degré saccharimétrique.

La semaine qui vient de s'écouler a [illegible] très favorable à la culture, un coup de pluie et toujours une température anormale. Aujourd'hui le soleil a fait montre et la journée a été belle, mais pluie mais la nuit avait laissé des traces de [illegible] de matin.

## BOURSE DE LILLE

Du 13 juin 1891

Emprunts d'Villes et Départements

Lille 1877, 5 1/2 [illegible]

Actions

Anzin (100 de [illegible]), 1.000 [illegible]. — Bailly-Grenay, de [illegible], 10.000 [illegible]. — Courrières, le dixième, 2.000 [illegible]. — Lens, plin, 500 [illegible]. — Lorgies-Douai, Douai [illegible], 3125. — Liévin, 2015 [illegible]. — Ostricourt, n° 16, 4000 [illegible]. — Ostricourt (ancien, 500), 6000 [illegible].

Fonds et Rentes-Fournisseurs

Denain et Anzin (ex-p. 1/2), 2000 [illegible]. — Ostricourt [illegible].

COUPONS DÉTACHÉS

1er juin. — Aniche 56,56.

9 juin. — Allart libérées 23,10. — Allart non libérées 21,85.

*Pour les valeurs non cotées, voir le tableau complet publié tous les lundis.*

## BOURSE DE BRUXELLES

du 13 juin

| | | | |
|---|---|---|---|
| Trés. 3 p. c. | 101 20 | Brussel lin. 1886 | 88 50 |
| 3 p. c. | 101 20 | Bon lin. 1886 | — — |
| 4 p. c. | 101 20 | Obligat. 4 p. c. | — — |
| 3 p. c. | 96 — | 1877 | — — |
| 4 p. c. | 97 — | 1887 | — — |
| Annuité 4 1/2 | 112 — | Tonrai 1892 | 50 50 |
| 4 p. c. | 108 — | 1894 | 102 — |
| 3 p. c. | 96 25 | Gand | 237 22 |
| Cr. com. 4 1/2 | 112 — | 1886 | 104 75 |
| 4 p. c. | 108 — | 1895 | 99 50 |
| 3 p. c. | 96 50 | Liége 1887 | — — |
| 3 p. c. 1891 | 96 — | 1892 | — — |
| Ex. 4 p. c. | 98 37 | 1895 | 100 25 |
| Ex. 3 p. c. | 98 37 | 1874 | 102 — |
| Non libérés | — — | 1879 | — — |

## BULLETIN FINANCIER

Paris, 13 Juin.

La reprise ne s'est pas fait attendre, après le tassement qui s'est produit hier sur les cours par le fait de réalisations de bénéfices. Les acheteurs nombreux, et en bon état de cette de la [illegible] qui ont ramené les cours au niveau qu'ils avaient atteint avant-hier.

Les demandes du comptant ont également et puissamment aidé à la hausse.

Le 3 0/0 a qui finissait hier à 95.82 clôture à 95.75 après 95.87 au plus haut.

Le Nouveau passe de 95.77 à 95.85

On cote 99 à Londres [illegible]

Et 100.30 le 4 1/2 [illegible]

Le Crédit Foncier fait 1,251, 25.

La Banque de Paris 810.

Le Crédit Industriel est ferme, à 722,50.

Des demandes ont porté la Société Générale de 480 à 483,75.

Le Crédit Mobilier est recherché à 406,25.

Le Suez maintient les plus hautes cours, à 2,741,25.

Très bonne tenue des fonds étrangers.

L'Italien gagne 0,77 et clôt très actif

La Turc vaut 18,85.

La Hongrie 81.

L'Extérieur 74,5[illegible].

Le Portugais 38, [illegible] et 1/2.

Vive reprise sur le Rio, à 488,75.

En Banque les Obligations des Chemins de fer de Linares à Almeria se traitent couramment de 345 à 347,50.

Imp. du Journal l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*
Le gérant: E. DUGARDIN.

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*, 12

# LA VIERGE DES VOSGES

PREMIÈRE PARTIE

— Vous avez eu de mauvaises paroles pour nous deux, mon ami, mais je ne vous en veux pas. Vous l'avez dit vous-même, vous êtes encore si faible, et vous perdez la tête à la moindre idée. Il était pourtant bien simple de faire cette réflexion: Si nous avions le testament comme vous l'avez supposé, ce qui est bien mal à vous, soulignait-il avec un reproche ironique dans la voix, qui nous aurait empêchés de nous débarrasser d'un associé désormais gênant?

Rien de plus facile, avouez-le!

Nous ne l'avons pas fait, continua-t-il avec un sourire de bonhomie féroce, parce que nous avons besoin les uns des autres. C'est clair, celui-ci.

Voilà Stombre, un ami dévoué et sûr, qui nous a rendu et nous rendra de grands services; vous le recevez comme un ennemi au lieu de lui tendre la main, gentiment, là, comme cela.

Et il prenait la main de Justin, et la caressait avec ces façons câlines particulières à la race d'Israël.

Justin sentait peu à peu sa suffisance tomber devant la justesse de ce raisonnement. Et puis, n'était-il pas seul à connaître l'entrée du souterrain! C'était vrai, ils avaient encore besoin les uns des autres.

— Allons, s'écria Samuel, buvons un coup de rhum pour terminer cette mauvaise querelle, pour effacer tous ces vilains mots!

Et, remplissant largement les trois verres:

— A votre santé, Justin! A toi, Stombre!

Puis les trois hommes trinquèrent silencieusement.

— Maintenant, mes amis, parlons peu, parlons bien. Dans un mois, quinze jours, dix jour, demain peut-être, je puis partir. Vous, Stombre, vous allez rester ici, à Paris, et vous surveillerez la famille Duval. Si Jeanne venait s'installer, il faut que nous le sachions. Peut-être est-ce là que nous la trouverons.

— C'est vrai! firent les deux hommes.

— Vous, Justin, puisque vous mettez en doute la perspicacité de notre ami, rien ne vous empêche de vous mettre en chasse vous-même. Allez là-bas. Où avez-vous laissé Gribier, Stombre? A Gérardmer, n'est-ce pas?

— Oui, — répliqua Stombre. — La veille de mon départ, il avait justement rencontré une femme avec qui il avait fait affaire, ici, à Paris, il y a quelques années, et qui vit là-bas.

— Il a bien fait, — dit Samuel. — Et le nom de cette femme?

— Laure Darbaut!

— Laure Darbaut, fit le vieillard en joignant ses sourcils, pendant qu'il fouillait intérieurement les replis de sa prodigieuse mémoire, — oui, je me rappelle, Gribier était venu me trouver. La belle voulait vendre un collier de diamants, — un superbe collier, ma foi! Nous avons traité à bon compte. A ce moment-là, elle était amoureuse, elle n'avait pas le temps de compter. D'ailleurs, c'est une fille mal équilibrée. Du tempérament, mais pas de suite dans les idées, et des entraînements de cœur... du « tra la la » de sentiments. Tu vois, Stombre, ce n'est pas la peine nous servir en cas de besoin. Mais revenons à nos moutons. Donc, voilà qui est bien entendu: Stombre ici, Justin là-bas. Et maintenant, mes amis, il se fait tard; j'ai encore besoin de ranger pas mal de papiers avant le jour.

*Les deux hommes se levèrent. Samuel prit la lampe.*

— Avant de partir, vous recevrez chacun mes dernières instructions, et je là-bas, je vous verrai l'argent nécessaire.

En même temps, il reconduisit les deux hommes jusqu'à la porte du tourillon et leur souhaita bonne nuit.

Une heure sonna à Notre-Dame.

Samuel, rentré dans son cabinet, s'enfonça dans son fauteuil, devant ses papiers ses et se frottant les mains avec un sourire hideux, murmura entre ses dents:

— Les Prussiens avancent... Stombre et Justin se détestent... L'eau devient trouble... Allons, tant mieux, la pêche sera meilleure!

Cependant, le peuple français, dès les premières défaites, s'était levé en masse. Le sentiment patriotique, trop longtemps endormi, se réveillait vivace dans tous les cœurs virils.

On s'armait en hâte, et de toutes parts on s'organisait pour la défense du sol sacré de la mère-patrie.

Dans les Vosges, territoire plus proche de la frontière, et directement menacé, l'activité était fébrile. Plusieurs corps francs s'étaient formés pour essayer d'arrêter la marche envahissante des armées allemandes, et parmi eux se distinguait le bataillon des francs-tireurs des Vosges, au sein duquel nous retrouvons plusieurs de nos héros.

Paul Lercher, le voisin du défunt commandant Ulrich, le même qui avait fait les premières démarches lors de l'assassinat; Jean